Envoyé en préfecture le 19/11/2025
Reçu en préfecture le 19/11/2025
Publié le 20/11/2025
ID : 044-214400236-20251112-20251106-DE

DEPARTEMENT de LOIRE ATLANTIQUE
Arrondissement de CHATEAUBRIANT-ANCENIS
COMMUNE de BOUVRON

Ref : 2025-11.06

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 12 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 novembre à vingt-et-une heures, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil Municipal de Bouvron, sous la présidence de Monsieur Emmanuel VAN BRACKEL, Maire de Bouvron, dûment convoqués le 5 novembre deux mille vingt-cinq.

En présence de :

M. Emmanuel VAN BRACKEL, M. Francis BLANCHARD, M. Jeremy JEUSSET, Mme Laurence LE PENHUIZIC, M. Jacques POUGET, Mme Clotilde SHAMMAS, M. Sylvain MALO, M. Xavier SAMZUN, Mme Mercedes DUFOUR-GATTI, Mme Caroline GASTARD, M. Gaël CHARRIAU, M. Emmanuel ROUILLE, Mme Maud BORE, Mme Sabine BAILLERGEAU-STEFFEN, Mme Héloïse PIERRE et M. Jérôme LE MENE.

Excusés : M. Thierry MÉNORET ayant donné pouvoir à M. Jacques POUGET, M. Shamy RAVDJEE ayant donné pouvoir à M. Xavier SAMZUN, M. Albert BICHON, M. Max PIJOTAT et Mme Murielle LECLERC.

Absents : Mme Armelle LORIEUX-WOLFF.

Secrétaire de séance : M. Jérôme LE MENE.

AVENANT PORTANT SUR LE MARCHE DE CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L2122-21 du CGCT et notamment son alinéa 6 ;

Vu l'article L1414-2 du CGCT selon lequel le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres lorsque la valeur du marché public est égale ou supérieure aux seuils européens ;

Vu l'article L2120-1 et les articles L2142-2, R2161-2 à R2161-5 , R2123-1, R2123-4 du code de la commande publique;

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 8/11/2023 ;

Vu la délibération 2023102 du conseil municipal du 23/11/2023 autorisant M. le Maire à signer les marchés de travaux pour la construction du centre technique municipal,

Considérant la nécessité de construire le centre technique municipal ;

Envoyé en préfecture le 19/11/2025
Reçu en préfecture le 19/11/2025
Publié le
ID : 044-214400236-20251112-20251106-DE

Considérant la nécessité d'ajuster en cours de chantiers certains travaux,

Considérant qu'il revient au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants des marchés de travaux avec les entreprises choisies ;

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **autorise** Monsieur le Maire à signer l' avenant au marché de travaux dont le détail est repris dans le tableau suivant :

Numéro de lot	Dénomination et montant des avenants
Lot 6 SERRURERIE	Avenant 4 : Montant -144€ TTC

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

M. Jérôme LE MENE.

Le Maire,
Emmanuel VAN BRACKEL

MAIRIE de BOUVRON
44130